Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 80 (1953)

Heft: 10

Artikel: Dimanche 24 mai 1953 s'est constituée à Savigny, en bonne et due

forme, l'Association vaudoise des amis du patois : [1ère partie]

Autor: Rms.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228681

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Dimanche 24 mai 1953

s'est constituée à Savigny, en bonne et due forme,

L'Association vaudoise des Amis du patois

Ι

La fête de Pentecôte de cette année 1953, fête instaurée à la mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, avait été choisie par les Amis du patois vaudois pour fonder, de facto et de jure, leur Association cantonale qui n'existait jusque-là que sous forme de groupements régionaux placés sous l'égide du regretté Henri Kissling.

Aussi en vit-on plus de 150 s'acheminer, en ce dimanche plus estival que printanier, tant le soleil était prodigue de ses plus chauds rayons, vers ce «réduit» patoisan qu'est devenu Savigny, village «dzoratâi» par excellence.

La plaque à la mémoire de Marc à Louis avait été revêtue de vert et blanc et les « Trois sapins » armoriaux ornaient agrestement la façade du collège.

De même, on les voyait figurer au fronton de la scène, en cette grande salle où nous avons déjà vécu des heures aujourd'hui encore marquantes à l'horloge du souvenir...

Si l'on se réjouit de revoir les têtes connues de nos plus authentiques amis du « vieux langage » et des saines traditions prendre place, on ne peut que regretter le très petit nombre de « Vaudoises » en costume... N'est-ce point pourtant de la « Vetira cantonâle » qu'est née la première tenâblia du patois ?

Mais déjà M. Hallada, 87 ans, de Roche, nous prend par le bras pour nous faire admirer le magnifique van d'osier à forme de coquille et la « matze », primitive souricière ou ratière qu'il donne au futur Musée de la vie vaudoise...

Peu après, le rideau s'ouvre et retentissent les voix d'un petit groupe d'écoliers de la 1^{re} classe de Forel-Lavaux, dirigé avec conviction par M. Paul Burnet, insituteur au « Pigeon ». C'est d'abord La fîta dau quatooze, puis la Chanson du Laboureur de la Fête des vignerons de 1905, enfin la Tsanson dâo fretâi (Ranz des vaches de Vaulion), paroles revisées par Marc à Louis.

C'est en ces termes que M. Decollogny félicitera cette enfantine chorale et son chef:

Vu tot d'abor dere ein gran maci à Monchu Burdet, lo régeint dé Forî, por cein que lé vegna avoué ti ses bouèbes por tzanta dei biau tzans de tzi no, de cliau villhio tzanson bin galèze, que no mère grand tzantive quand l'étion dzouvena.

Monchu Burdet l'é on ami de noutron patois et l'a fait recorda à ses einfants de clliau tzan que l'a die que san l'âmo de noutron bon payï.

No z'ein eu on gran plliesî à vous oure. Vo z'ade adi ben tzanta et no vo recomeinde po revegni on outre iadzo.

Sur la proposition de M. J. Bron, M. Ad. Decollogny, sous-directeur de

l'Union Vaudoise du Crédit à Lausanne, qui travailla avec un grand dévouement à la préparation de ces assises constituantes, est acclamé président, et Oscar Pasche, d'Essertes, secrétaire de l'assemblée.

C'est alors que s'égrènent les sons grêles — où sont les « toupins » présidentiels d'antan — de la sonnette du président...

Celui-ci présente son rapport, rapport très circonstancié dont nous donnerons ici de larges extraits:

— Vo baille bin le bondzo à ti et ie vo sohit ouna buona bin vegnâta.

Depuis le mois de septembre dernier, nous n'avons pas eu le plaisir de nous retrouver.

Des événements graves, comme la mort de notre cher ami et président, sont venus jeter le trouble parmi nous. La mort de Kissling est certainement la cause du renvoi de la réunion traditionnelle d'hiver.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre appel, d'être venus dans ce beau village, qui fut si cher à notre guide spirituel, Marc à Louis, et qui demeure cher à beaucoup d'entre nous, tant pour l'accueil cordial qui nous y est réservé que pour le cadre dans lequel ce village s'est installé: Cœur du Jorat, cœur du pays, il reste l'un des derniers bastions de notre cher patois.

L'orateur salue ensuite tout particulièrement la présence de MM. Henri Gilliéron et Crot, représentant la Municipalité de Savigny, remplaçant M. le syndic André Müller, absent; Mme M. Diserens, déléguée par l'Association cantonale du costume vaudois, qu'il remercie pour le dévouement qu'elle a témoigné à la cause du mouvement des amis du patois en remplissant le rôle ingrat de caissière. Il adresse une cordiale bienvenue à MM. Adrien Martin. chef de service au Département de l'instruction publique et des cultes, A. Wuillamoz, ancien conseiller national, député à Bercher, au colonel Ami Lavanchy, enfant de Savigny, patoisan d'abondance, à la famille de Jules Cordev, Marc à Louis, représentée par sa fille, Mlle Cordey, et M. Henri Lavanchy-Cordey, aux amis de la première heure: Lo Frèdon de Rodzemont, Pierre d'Amont (M. Golay-Favre de l'Orient), Djan Pierro de lè Savoles, Henri Nicolier de La Forclaz, Fontannaz, de Lutry, président de l'Amicale de Savigny-Forel, Marguerat, de Grandvaux, Hallada, de Roche, Oscar Pasche, d'Essertes, et à M. R. Molles, rédacteur du Nouveau Conteur vaudois et romand. Deux fidèles, M. Turrel, président de l'Amicale d'Ollon-Huémoz, et M. Albert Chessex, s'étaient fait excuser.

M. A. Decollogny donne ensuite lecture de très nombreuses lettres émanant de Mme Pache, présidente de l'Association cantonale du costume vaudois, de Mme Barraud, de Bussigny, une fervente de 83 ans, de Mme Breuer-Dégailler, présidente d'honneur du « Costume vaudois », de M. R. Badoux, de Lovatens, de Mme Vve Emile Chappuis, de M. Perrochon, président des Ecrivains vaudois, MM. Henri Naef, président de la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes, Rosset, ancien syndic de Lausanne, des présidents de l'Union vaudoise des Rhodaniens et de l'Académie rhodanienne, etc... Tous font des vœux chaleureux pour la prospérité de l'Association vaudoise des amis du patois en voie de constitution.

L'orateur poursuit :

Je me sens pressé de rendre hommage à notre cher et regretté ami H. Kissling, président, animateur de la première heure. Quand il prit la parole lors de la première tenâblia, il s'était présenté comme « le commisse dè la vetira cantonâle pè l'affère de la tenâblia de patois ». De ce moment, il en fut considéré, tout naturellement, comme le président tant son prestige était incontesté et nul n'aurait songé à lui disputer cette présidence.

Homme au cœur d'or, il avait conquis les amis du patois par sa jovialité et par son entrain. Ami de l'histoire, ami de l'héraldique aussi, ami des traditions surtout, il a laissé partout une trace précieuse. Et quel souvenir ne laisse-t-il pas parmi nous, mais ce souvenir se concrétise encore par les travaux qu'il a laissés dans « noutron villhio langadzo ». Avec fruit, avec succès, il a travaillé pour le costume vaudois et pour la cause du patois. Avec gentillesse, il nous a montré le chemin ; puissions-nous le poursuivre dans l'amitié et dans l'union, pour sauver notre dialecte et conserver tout ce que nous pouvons sauver, nous souvenir que le patois fait partie de notre patrimoine national et que nous avons la mission de le sauvegarder. A Oron, nous avons déposé une couronne sur sa dépouille mortelle.

Un autre deuil a frappé notre groupement. Nous avons été atteints par la mort de Mme Cordey, veuve de Marc à Louis. Cette personne vénérable avait, elle aussi, mis tout son cœur dans l'œuvre entreprise par l'ancienne élève du collège de Savigny. Dans la mesure où elle le pouvait encore, elle fréquentait nos réunions avec fidélité et nous sentions bien tout l'honneur qu'elle nous faisait en participant à nos tenabliâ. Sur son cercueil aussi, nous avons déposé une couronne.

Un ami encore a cultivé le patois avec bonheur, qui a contribué dans une large mesure à enrichir notre modeste littérature patoise, le professeur Goumaz, s'est également couché dans la tombe. Le défunt était un érudit. Il termina le « Bréviaire du patois » laissé inachevé par Jules Cordey, Ma Paletta. Il a traduit les paraboles, travaux qui lui font grand honneur. Et nous ne parlerons pas de tout ce qu'il a écrit en français.

Nous ne verrons plus dans nos assemblées M. le conseiller d'État Bujard, qui nous faisait souvent l'amitié de nous rejoindre dans nos réunions, ni V. Chevalley, et assurément d'autres encore, dont le départ ne nous a pas été signalé.

Aux familles des disparus, nous renouvelons nos condoléances bien senties et nos hommages respectueux.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des disparus.

Que dirais-je de notre activité pendant ces mois d'hiver, poursuit alors M. Decollogny, depuis que fortuitement, et surtout très provisoirement, j'ai cru de mon devoir de prendre la direction de notre mouvement, en attendant qu'un comité régulier soit nommé. Dans nos derniers entretiens. l'ami Kissling m'avait fait part de ses intentions, de ses projets. J'ai considéré comme un devoir sacré vis-à-vis de lui. et vis-à-vis des amis du patois aussi, de prendre provisoirement les rênes, pour éviter la fuite en quenouille de ce qu'il avait si bien commencé. Ami moi-même de l'histoire, des traditions et de bien d'autres choses vaudoises, j'aurais trahi ses espérances en ne cherchant pas à sauver ce qu'il aimait tant et ce que nous aussi nous aimons.

Il importait surtout de nous constituer en association, avec des statuts et un comité où tous ses membres auraient des fonctions bien déterminées. M. H. Kissling avait demandé, au début de l'automne, à M. le notaire Cornut, à Chexbres, un projet de statuts. Pour des raisons diverses, que d'ailleurs j'ai comprises, ce projet a mis beaucoup de temps pour me parvenir.

Dès réception, nous en avons fait un premier examen avec M. Chevalley, le dévoué organisateur de notre futur musée, qui lui aussi avait reçu des confidences de notre président.

Après une mise au point, une deuxième lecture eut lieu avec Mme Diserens, MM. Heer-Dutoit et Chevalley. Il en résulta quelques adaptations.

Enfin, une commission, désignée par Kissling déjà, fut priée de revoir encore tout le projet, et de le mettre définitivement au point. Elle devait compter des représentants des diverses régions, soit de Lavaux, d'Ollon, des Ormonts, du Pays d'Enhaut, de la Vallée de Joux, du Gros de Vaud, du Jorat et de la Broye, plus le syndic de Savigny.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous avons l'honneur de vous présenter un projet, étudié consciencieusement, sur lequel vous aurez à vous prononcer d'une façon définitive.

(A suivre.)

Le Comité de l'« Association vaudoise des Amis du patois »

Après l'acceptation des statuts et les élections, à mains levées, des membres du comité, ce dernier s'est constitué comme suit :

Président: Adolphe DECOLLO-GNY, sous-directeur de l'UVC, 9, ch. du Parc-de-Valency, Lausanne.

Vice-président: Maurice CHAP-PUIS, Carrouge, près Mézières. Secrétaire des verbaux: Oscar PASCHE, Essertes.

Secrétaire du courrier : Marie DISERENS, Lausanne.

Caissier: Henri NICOLIER, La Forclaz.

Membres adjoints: Charles MON-TANDON, Pully, et D. BRAIL-LARD, Prilly-Renens.

Vérificateurs de comptes : Adrien MARTIN, chef de service, à Lausanne, et Lucien POULY, à Chavannes-Renens. Suppléant : Ami CORDEY, Savigny.

Finance d'entrée : Fr. 2.—. Cotisation annuelle : Fr. 2.—.

Meubles de jardin PARASOLS Chaises-longues Caisses à fleurs OUTILLAGE





22-24, place Saint-Laurent - LAUSANNE



Comes tibles

Escaliers du Lumen 22

Tél. 22 21 71